

POMPES FUNEBRES CHARDON

20 rue du Général de Gaulle
90700 CHATENOIS LES FORGES
Tel : 0384294823 Fax : 03.84.29.49.98
SARL au capital de 50 000 €Euros
RCS : 413099748
SIRET : 41309974800019 APE : 9603Z
N° intracommunautaire : FR 96 413099748
N° habilitation : 11 90 28
Responsable légal : Pascal CHARDON
Obsèques de : Monsieur DEVIS TYPE POUR CRÉMATION
Né le : 01/01/2020

DEVIS TYPE POUR CRÉMATION

Devis n°0000001113 établi le 04/02/2020

Désignation	MT TTC	TVA	Désignation	MT TTC	TVA
Cercueil - Mise en bière et fermeture					
* Cercueil Prioul pin massif 22mm verni					
4 poignées ,plaque de remarque ,cuvette étanche	898,00	2			
Emblème religieuse /civil offerte					
Housse sanitaire biodégradable	76,00	2			
Livraison de cercueil et mise en bière	98,00	2			
TOTAL Cercueil - Mise en bière et fermeture	1072,00				
Convoi funéraire local					
# Corbillard	179,00	3			
TOTAL Convoi funéraire local	179,00				
Crémation - Remise des cendres					
Crémation adulte Héricourt	530,00	0			
# Taxes municipales pour crémation Héricourt	80,00	0			
TOTAL Crémation - Remise des cendres	610,00				

Nota : Les prestations, fournitures et mentions obligatoires sont précédées d'un astérisque(*). Celles dépendant de la réglementation sont précédées du signe (#).

Validité du devis : 1 mois

TVA	MT HT €	MT TVA €	MT TTC €
0 0,00	610,00	0,00	610,00
2 20,00	893,33	178,67	1072,00
3 10,00	162,73	16,27	179,00
Total	1666,06	194,94	1861,00

Bon pour accord Signature

CONDITIONS DE VENTE Vous avez été reçu par Pascal CHARDON

Les frais d'obsèques sont exigibles d'avance, sauf prise en charge par un organisme mutualiste ou d'assistance. La société se charge dans ce cas des formalités à accomplir pour obtenir le paiement direct des sommes disponibles auprès des organismes concernés, ainsi que l'établissement des dossiers de prélèvement sur les comptes bancaires, postaux ou caisse d'épargne du défunt dans les limites admises par les règlements en vigueur. Nos conditions de paiement sont impératives. Les pénalités pour retard de paiement seront calculées par application du taux d'intérêt légal augmenté de 5 points ou du taux maximum autorisé par la loi, si celui-ci est inférieur. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommage et de clause pénale une indemnité de 15 % de la somme impayée.

Médiateur du commerce coopératif et associé FCA 77, rue Lourmel 75015 PARIS
www.mcca-mediation.fr